

ENSEIGNEMENT 1	FM	PRATIQUE COLLECTIVE	ENSEIGNEMENT 2



Association Le Bateau Ivre
 25 rue de Baranges 71390 BUXY
 09 62 09 99 81
bateauivre.buxy@gmail.com
 Site : www.lebateauivre-buxy.com

INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2025-2026

(Merci de remplir une fiche par élève et par discipline)

Nom et prénom de l'élève : _____

Discipline : _____

Adresse _____

Tél portable _____ Adresse mail :

Date de naissance : _____

Si l'élève est mineur :

Etablissement scolaire _____ Classe _____

Responsable légal 1 _____

Responsable légal 2 _____

Adresse (si différente) _____

Adresse (si différente) _____

Commune _____

Commune _____

Tél portable _____

Tél portable _____

E-mail _____

E-mail _____

Profession _____

Profession _____

- EN S'INSCRIVANT, les élèves s'engagent à : • Suivre tous les cours régulièrement. ` • Participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées (spectacles, répétitions et cours exceptionnels), ces actions faisant partie intégrante de la formation.
- Souscrire une assurance « responsabilité civile » dont l'attestation pourra être demandée à tout moment.

Toute année commencée est due sauf cas de force majeure (déménagement, maladie...). Une seule séance d'essai est possible

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'association.

NOTA: Par votre inscription à l'Etablissement d'Enseignement Artistique Musique-Théâtre-Danse LE BATEAU IVRE, vous devenez membre adhérent de l'association gérante. L'association vous invite cordialement à participer aux conseils d'administration, aux activités bénévoles et vous encourage à assister à l'assemblée Générale annuelle de votre association.

Déroulement des inscriptions :

- Fiche d'inscription et d'autorisations à remplir et à retourner au BI
- Paiement par chèques-vacances ANCV, espèces ou chèques bancaires, à l'inscription

TARIFS ANNUELS 2025-2026	MUSIQUE (cours individuel)	DANSE - THEATRE - EVEIL - FM seule Atelier Jazz - Ensembles (hors cursus)
Frais adhésion Bateau Ivre	12€ (+1€ par inscription supplémentaire famille)	
Elève CCSCC :	430 €	235 €
Tarif 2 ^{ème} inscrip. famille ou 2 ^{ème} discipline (*)	390 €	215 €
Elève Hors CCSCC :	530 €	250 €
Tarif 2 ^{ème} inscrip. famille ou 2 ^{ème} discipline (*)	470 €	230 €

(*)Le tarif réduit s'applique à partir de la 2^{ème} inscription au sein d'une même famille et s'applique à l'activité la moins onéreuse.

Notre école de musique est soutenue financièrement par la Communauté de communes de Buxy et le Conseil départemental

<input type="radio"/> Chèque	<input type="radio"/> Espèces	<input type="radio"/> Chèques Vacances
<input type="radio"/> Nombre et montant		

AUTORISATIONS

Je soussigné (e)autorise l'école de musique le Bateau Ivre à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même et utiliser les supports à des fins promotionnelles (dépliants, plaquettes, affiches, vidéos, réseaux sociaux et site internet de l'école).

OUI

NON

Pour les élèves mineurs :

Je soussigné (e),..... responsable légal de.....
l'autorise à participer aux manifestations organisées par le Bateau Ivre dans ses locaux ou autres lieux de représentation.
Je déclare avoir pris connaissance du fait que l'école est responsable des élèves uniquement pendant les cours ou les représentations.

Je déclare décharger le Bateau Ivre de toute responsabilité et

Autorise mon enfant à arriver ou repartir seul(e) de l'école au domicile

Ne l'autorise pas à repartir seul du cours et s'engage donc à le récupérer à l'intérieur des locaux à l'heure précise de la fin du cours, personnellement ou par la personne désignée ci-après :

.....

En cas d'impossibilité d'accéder aux locaux de l'école de musique, je soussigné (e) autorise l'organisation d'un suivi de cours à distance à l'aide des outils numériques disponibles.

OUI

NON

L'inscription s'effectue pour une année scolaire entière. En cas d'arrêt en cours d'année, non motivé par un cas de force majeure (déménagement, maladie...), le Bateau Ivre facturera des frais de résiliation évalués en fonction du préjudice financier subi.

Par la présente, je m'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Fait à, le Signature :